

Brevet professionnel Agent Technique de Prévention et de Sécurité (ATPS)

vincent de paul

Le titulaire du BP « Agent Technique de Prévention et de Sécurité » est un professionnel spécialisé dans la surveillance et le gardiennage des établissements, des équipements et des marchandises, et la sécurité des personnes liées à cet ensemble de missions. Il conseille l'utilisateur potentiel d'une installation de télésurveillance ; assure le contrôle périodique de la centrale de télésurveillance, encadre une équipe et prend en charge les tâches administratives en lien avec son activité. Ses missions s'exercent en prévention des risques ainsi qu'en intervention en cas de sinistre.



Centre de Formation Professionnelle et d'Apprentissage

710 rue de l'Aulanière
ZI Courtine - 84000 Avignon
Tél 04 90 80 66 66
contact@cfc-vdp84.fr

www.vincentdepaul84.com

Pour qui ?

- Les titulaires d'un CAP « Agent de sécurité »
- Les personnes titulaires d'un diplôme de Niveau 3 avec 2 années d'expérience professionnelle en Prévention et Sécurité
- Toute personne pouvant justifier de 5 années d'expérience professionnelle en Prévention et Sécurité et possédant de la carte professionnelle
- Casier judiciaire vierge.

Dans quelles entreprises ?

L'Agent Technique de Prévention et de Sécurité peut travailler de jour comme de nuit, parfois le week-end et les jours fériés, seul ou en équipe. Il peut exercer dans une entreprise de gardiennage, de prévention et de sécurité, une entreprise de surveillance ou de télésurveillance, un organisme public (collectivités territoriales) ou dans le secteur de la grande distribution.

Pour quelles missions ?

- Activités en prévention (incendie, malveillances, risques techniques, prévention des accidents et secours aux personnes) :
 - Procéder à l'inventaire des risques, les analyser, proposer des moyens adaptés pour les prévenir
 - Repérer, identifier les matériels, apprécier leur adéquation aux risques identifiés
 - Recevoir, traiter les informations transmises par les moyens techniques de surveillance à distance (sur un site ou dans le cadre d'une centrale de télésurveillance)
- Activités en intervention :
 - Choisir les moyens matériels et humains à engager selon la nature du sinistre et leur degré d'efficacité
 - Discerner les limites de l'action à mener
 - Evaluer s'il y a lieu de faire appel à des services techniques d'assistance (privés, publics)
 - Rendre compte
 - Organiser le travail d'une équipe, en assurer la cohésion, le commandement...
 - Utilisation de matériels de sécurité, détection immédiate des risques de sinistres, lutte contre le feu et l'inondation, évacuation des occupants, premiers soins aux blessés, circuit de ronde

Et après le BP?

- Insertion professionnelle
- Poursuite d'études : Préparation aux concours de la sécurité publique

Quelles perspectives professionnelles ?

- Agent de prévention et de sécurité
- Agent de sécurité et incendie
- Agent d'exploitation et de sûreté aéroportuaire
- Agent de surveillance

Brevet Professionnel Agent Technique de Prévention et de Sécurité (ATPS)

vincent de paul

Modalités d'inscription

- Téléchargement du dossier de candidature sur www.vincentdepaul84.com
- Réunion d'information
- Entretien individuel (motivation, projet professionnel)
- Etude du dossier scolaire

CONDITIONS D'ADMISSION

- Avis favorable de la commission d'admission
- Obtention d'un contrat en alternance

PÉRIODE D'INSCRIPTION

Du 1 février au 30 septembre de chaque année en fonction des formations et des places disponibles.

LES +

- Coût de la formation pris en charge
- Pas de frais de dossier
- Aide efficace à la recherche d'entreprise (ateliers « Méthodologie de Recherche d'Entreprise », suivi régulier des démarches par le conseiller en formation)
- Centre agréé TOEIC et Certification Voltaire



Centre de Formation Professionnelle et d'Apprentissage

710 rue de l'Aulanière
ZI Courtine - 84000 Avignon
Tél 04 90 80 66 66
contact@cfc-vdp84.fr

www.vincentdepaul84.com

Organisation de la formation

Durée de la formation

- 800 heures de cours minimum sur les 2 ans
7 unités, dont 4 unités professionnelles
 - Prise en charge d'un site
 - Intervention sur un feu
 - Intervention dans le cadre d'une installation en télésecurité
 - Secours et assistance aux personnes
 - Mathématiques
 - Sciences physiques et chimiques
 - Expression et connaissance du monde

Rythme de l'alternance

- 24 semaines de formation réparties sur les 2 années (1 semaine de cours par mois en moyenne)

Suivi du parcours de formation

- 2 visites annuelles en entreprise du formateur référent
- 2 périodes d'examens blancs par an
- Entraînement régulier aux épreuves orales professionnelles
- Evaluations semestrielles

Modalités de l'examen

Epreuves	Forme	Durée	Coeff
E1 Intervention sur un site			6
E.1A Prise en charge d'un site	Ecrite Orale	3H 15 min	4
E.1B Intervention sur un feu	Pratique	30 min	2
E2 Intervention dans le cadre d'une installation en télésecurité			4
E.2A Intervention sur installation en télésecurité	Pratique Ecrite Orale	30 min 30 min 20 min	2
E.2B Secours et assistance aux personnes	Pratique Orale	30 min	2
E3 Mathématiques	Ecrite	1H00	2
E4 Sciences physiques et chimiques	Ecrite	1H00	2
E5 Expression et connaissance du monde	Ecrite	3H00	3
Epreuve facultative Langue vivante	Orale	15 min	